

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 FEVRIER 2023
Délibération n° DE_2023_004

Le 06 février deux mille vingt-trois, à 20 heures 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie de BOURDEAUX, salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur DIDIER, Maire.

Présents : Mmes PEYSSON Catherine, BRUN Mireille, BOMPARD Jocelyne, MASNATA Mallaury, TERROT Stéphanie et VANDERNOOT Noémie, Mrs DIDIER Thierry, BELLE Michaël, DESSUS Jean-François et TURC Jack.

Absents excusés : Mmes ARNEPHY Delphine (pouvoir à VANDERNOOT Noémie), HERMANT Marie-Odile (pouvoir à MASNATA Mallaury) et M. LEYMAN Robert (pouvoir à DIDIER Thierry)

Absents : Mrs HUTIN Didier et SIMOND Bruno

Secrétaire : M. TURC Jack

OBJET : Travaux d'aménagement d'un local aux ateliers municipaux Rigaud. Demande de subvention au Conseil Départemental de la Drôme.

Le Maire présente au conseil municipal les devis relatifs aux travaux d'aménagement du local des ateliers municipaux situé espace Rigaud.

Il explique que le local des agents techniques situé actuellement dans le bâtiment dit ex groupama sera transféré dans les ateliers espace Rigaud pour plus de commodité.

Un espace « bureau » doit y être aménagé pour les agents.

Le choix se porte plutôt vers un aménagement avec option isolation pour un montant de 3 360.43€ HT

Une demande de subvention au Conseil Départemental de la Drôme est possible pour ce projet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

ACCEPTE le devis de l'Atelier de la Chaux avec option isolation pour un montant de 3 360.43€ HT.

DEMANDE une subvention, la plus élevée possible, au Conseil Départemental de la Drôme pour ces travaux.

AUTORISE Le Maire à signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Thierry DIDIER

